



CHRONI'CITÉ

WWW.VILLESGL.FR

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

D'ENFANTS

VOYAGE À PARIS

P. 2

HOMMAGE

**PIERRE SERRE,
NOUS A QUITTÉS**

P. 2

AIDE SOCIALE

**L'OPÉRATION COUP DE
POUCHE RECONDUISTE**

P. 3

MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE

P. 4



64

C'est le nombre de caméras de vidéoprotection implantées dans la commune.

CHRONIQUE DU MAIRE

CHRISTIAN JULIEN



J'ai déjà eu l'occasion, dans un précédent éditorial, d'évoquer la nécessité de veiller à la préservation de nos équipements, afin d'éviter les détériorations, les incivilités, voire pire, les actes de vandalisme. Même si la commune peut parfois apparaître comme épargnée, il n'en reste pas moins que notre vigilance doit être d'une constance inébranlable.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal, dans sa réunion de novembre, a approuvé une mise à niveau substantielle de son système de vidéoprotection. Ce plan comporte plusieurs points, depuis le prestataire retenu pour la maintenance du parc de caméras existant, jusqu'au développement même de nouvelles implantations sur les derniers équipements livrés, en passant par l'usage de la fibre optique pour une meilleure efficacité de notre système.

Une mise à niveau du système de vidéoprotection de la ville est en cours

Nous sommes accompagnés dans cette démarche par un cabinet conseil, qui réunit tous les acteurs de la vidéoprotection, depuis les services de police, jusqu'aux fournisseurs et prestataires en la matière. L'objectif étant d'assurer la meilleure protection, de manière coordonnée sur notre territoire, afin de prévenir tous les risques d'atteinte aux biens et aux personnes.

La ville a sollicité la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'obtention d'une subvention, afin d'alléger la charge communale. Nous vivons dans un monde en constante évolution, et la nécessité d'une remise à niveau de nos installations devenait un impératif, singulièrement dans un domaine où les innovations technologiques sont particulièrement rapides.

Bien fidèlement à votre service.

ZOOM SUR UNE RENCONTRE

VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE

Madame la Préfète de la Loire a été reçue en mairie de Saint-Genest-Lerpt, le lundi 20 octobre 2025, par monsieur le Maire accompagné de plusieurs élus.

Cette première rencontre a été l'occasion de faire des présentations, à la fois des élus, mais aussi de la commune, à travers ses différents projets réalisés, et de ses dossiers en cours. Madame la Préfète s'est montrée attentive et à l'écoute des intervenants, et a souhaité pouvoir participer à la cérémonie du 11 novembre organisé sur la commune. Monsieur le Maire et les élus ont remercié madame la Préfète pour cette première prise de contact, et ont exprimé leur gratitude pour l'intérêt qu'elle a manifesté à l'égard de la ville de Saint-Genest-Lerpt.



Madame la Préfète entourée des élus

PIERRE SERRE NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup de tristesse que le conseil municipal a appris le décès de monsieur Pierre Serre, et qu'il a tenu à lui rendre hommage lors de sa dernière réunion. Décédé le 11 octobre dernier, il nous a quittés à 92 ans.



Monsieur le Maire rappelait le long engagement de Pierre Serre au service de la collectivité, depuis sa première élection au conseil municipal, en mars 1965, et sa quasi constante réélection jusqu'en mars 2001, à l'exception d'une courte période d'absence entre 1989 et 1993. Pierre Serre avait obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en 1988.

Ce sont plus de trente et une années de présence qui ont été saluées, dont plus de treize ans en tant qu'adjoint à la voirie et à l'agriculture, une délégation qu'il choyait particulièrement en raison de son activité professionnelle, mais aussi pour son intérêt pour la préservation des paysages et de l'environnement, tout en assurant une continuité de production agricole sur le territoire.

L'ensemble du conseil municipal renouvelle à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille, sa plus profonde sympathie, et exprime à nouveau une grande reconnaissance à un élu engagé et fidèle à sa commune.

LES JEUNES ÉLUS À PARIS : CÉRÉMONIE À L'ARC DE TRIOMPHE



Le conseil municipal d'enfants et le Maire sur la tombe du Soldat inconnu

Le conseil municipal des enfants a eu l'occasion, pendant les vacances de la Toussaint, de se rendre à Paris pour visiter le Sénat.

Accueillis sur place par le sénateur Rochette, les jeunes conseillers ont pu découvrir les salons du palais du Luxembourg, et l'hémicycle où siègent les sénateurs. Ce fut, pour l'ensemble de la délégation emmenée par le maire et composée des enfants, mais aussi d'élus et d'anciens combattants, une fabuleuse découverte d'un lieu de pouvoir. Puis, l'ensemble de la délégation s'est rendue en fin d'après-midi sous l'Arc de Triomphe, pour effectuer un dépôt de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu,

et procéder au ravivage de la flamme. Ce moment fut d'une grande intensité émotionnelle pour l'ensemble des participants, et restera gravé très longtemps, dans les esprits de chacun. Cette expérience unique sur un lieu emblématique de reconnaissance et de déférence nationales, est de nature à façonner, chez les plus jeunes comme chez les seniors, ce devoir de mémoire que nous nous devons de perpétuer au cœur même de nos cités.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES



INSCRIVEZ-VOUS !

Depuis plusieurs années, le concours des maisons décorées valorise les décos de Noël de chacun d'entre nous et offre un cadre de vie encore plus festif à la ville en période des fêtes. Faites briller vos balcons, fenêtres, jardins, immeubles ou vitrines de leurs plus belles décos, et participez au concours des maisons décorées ! Tous les participants seront primés lors d'une remise de récompenses organisée par la ville.

Infos : inscriptions en mairie avant le 20 décembre ou en ligne sur www.villesgl.fr

FOYERS MODESTES : L'OPÉRATION COUP DE POUCE RECONDUITE



À l'approche des fêtes de Noël, le Centre communal d'action sociale renouvelle son dispositif de soutien financier destiné aux ménages les plus en difficulté. Cette initiative vise également à appuyer les commerces de proximité, eux aussi affectés par la baisse du pouvoir d'achat.

L'aide se présentera sous forme de bons d'achat d'une valeur totale de 100 €, utilisables dans les commerces de bouche partenaires de la commune. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent résider dans la commune et disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur à 6 000 € selon l'avis d'imposition 2025 (revenus 2024).

Le formulaire de demande est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville. Les dossiers seront reçus du 24 novembre au 19 décembre. Les bons d'achat seront distribués entre le 15 décembre 2025 et le 9 janvier 2026.

Infos : CCAS - tél. 04 77 50 51 83 - www.villesgl.fr

SÉCURITÉ

CHÂTEAU FORT DE LA VERCHÈRE : PRIORITÉ ABSOLUE À LA SÉCURITÉ



Le château fort du jardin de la Verchère prochainement réouvert

Nous avons eu à déplorer ces dernières semaines, deux accidents sur le château fort, un jeu installé à la Verchère, qui a nécessité une fermeture temporaire de cette structure.

En dépit de sa parfaite homologation, ce jeu doit pouvoir être utilisé dans des conditions optimisées de sécurité, par le plus grand nombre d'enfants. **Il va de soi que la sécurité des enfants doit-être la priorité absolue.**

C'est la raison pour laquelle la municipalité a demandé une modification de ce jeu, assortie d'une nouvelle homologation pour le remettre en service. C'est ainsi que la fenêtre supérieure de la tour ne permettra plus

le passage vers les barres parallèles, qui resteront toutefois en place, mais seulement pour un usage par la base. Ainsi le risque de chute devrait être écarté.

Nous rappelons que l'utilisation de ce jeu ne convient pas à des enfants de moins de six ans, et que les enfants qui l'utilisent doivent être placés sous la surveillance de leurs parents ou d'adultes qui les accompagnent.

EN BREF

PAVOISEMENT

PATRIOTISME La mairie pavoise les bâtiments municipaux à l'occasion des cérémonies commémoratives. 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

CADEAUX DE NOËL POUR LES PLUS DE 80 ANS

SOLIDARITÉ Une boîte de chocolats offerte par le CCAS pourra être retirée du 15 au 19 décembre en Mairie de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf lundi matin et vendredi après-midi) sur présentation d'une pièce d'identité et à la condition d'être inscrit(e) sur les listes électorales.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

NOUVEAU POINT DE COLLECTE

Un point d'apport de déchets alimentaires a été récemment installé allée du Préventorium.

CONSEIL MUNICIPAL

DÉMOCRATIE Réunion du conseil municipal mercredi 17 décembre à 20h, en Mairie. Ordre du jour en ligne sur www.villesgl.fr. Les séances des conseils municipaux sont filmées et accessibles sur la chaîne YouTube de la commune @villesgl42530.

SAINTE-BARBE & LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

**JEU. 4 DÉCEMBRE → 17^h
↘ PLACE C. DE GAULLE**

Brioches, chocolat et vin chaud.
Animation musicale et
lancement des illuminations

ATTENTION : 7H - TIR DES BOÎTES



NOËL ARRIVE

GOÛTER DE NOËL

**VEN. 5 DÉCEMBRE → 17^h
↘ PLACE CARNOT**

► GOÛTER EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

MARCHÉ DE NOËL

**VEN. 5 DÉCEMBRE → 16^h30
↘ PLACE CARNOT**

► INAUGURATION à 17h

► SÉANCE PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL
de 17h à 18h30 par Images et Cie

► CONCERT LA REINE DES NEIGES ET
MICKEY

► TARTIFLETTE (sur place ou à emporter)
dès 18h30, proposée par Pierre-Jean
Liogier

SAM. 6 DÉC. → 8^h30 À 17^h30

► TRIPES OU SAUCISSES POMMES DE
TERRE SARASSON (SUR RÉSERVATION)
dès 8h au Bistrot de Pierrot

► SÉANCE PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL
de 10h à 12h et de 14h à 17h30

► CONCERT LA REINE DES NEIGES
de 10h30 à 11h30 et 15h à 17h

► DISTRIBUTION DES PLACES POUR LE
SPECTACLE DE NOËL « SOLEO » 14h à 16h

► SPECTACLE SPIDERMAN (HIP-HOP)
14h30 et à 16h15 (45 min)

► PRÉSENCE D'UN SUPER HÉROS
SURPRISE samedi après-midi

RESTAURATION, VIN CHAUD, VENTE DE
SAPINS, ETC.

GRATUIT | INFOS : 04 77 50 57 30

CONCERT DE L'AVENT CHRISTMAS CAROLS

**SYMPHONIA
ENSEMBLE SYLF**

**DIM. 7 DÉC. → 17^h
↘ ÉGLISE**

**GRATUIT
INFOS EN MAIRIE :
04 77 50 57 30**



RÉVEILLON

**MER. 31 DÉCEMBRE → 19^h30
↘ SALLE LOUIS RICHARD**

Organisé par le Comité des fêtes au
profit de la recherche médicale

**RÉSERVATIONS AVANT
LE 16 DÉCEMBRE
INFOS : 04 77 50 57 30**



CINÉLÉRPT NOVEMBRE | DÉCEMBRE

↘ NEP (NOUVEL ESPACE PINATEL)

L'ÉTRANGER

VEN. 28 NOVEMBRE → 20^h45

KAAMELOTT

SAM. 29 NOVEMBRE → 20^h45

CHIEN 51

DIM. 30 NOVEMBRE → 15^h15

L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE

VEN. 5 DÉCEMBRE → 20^h45

LES BRAISES

SAM. 6 DÉCEMBRE → 20^h45

T'AS PAS CHANGÉ

DIM. 7 DÉCEMBRE → 15^h15

DOSSIER 137

VEN. 26 DÉCEMBRE → 20^h45

LA BONNE ÉTOILE

SAM. 27 DÉCEMBRE → 20^h45

JEAN VALJEAN

DIM. 28 DÉCEMBRE → 15^h15

CINÉ JEUNES

ARCO

MAR. 23 DÉCEMBRE → 15^h15

ZOOTOPIE 2

MAR. 30 DÉCEMBRE → 15^h15

**TARIFS : NORMAL 5,50€ - RÉDUIT 4,80€
ENFANT 4€**

CHRON' CITÉ LETTRE D'INFORMATIONS, édité par la municipalité de Saint-Genest-Lerpt – Place Charles de Gaulle – 42530 Saint-Genest-Lerpt – 04 77 50 51 80.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Christian JULIEN. **RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION** Isabelle Serre – communication@villesgl.fr – 04 77 50 57 33.

CONCEPTION DOO THE DESIGN – hellow@doothedesign.com. **IMPRESSION** SUD OFFSET. **TIRAGE** 3 450 exemplaires.

Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE www.villesgl.fr - facebook @42530SGL - illiwap @42530

